



<https://latribunelibre.com/emploi/ingenieur-detudes-sites-et-sols-pollues-f-h-2>

Ingénieur d'études sites et sols pollués F/H

Qualifications

Votre profil

Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur ou Master dans toutes spécialités pertinentes eu égard aux compétences attendues en gestion des **sites et sols pollués**, vous disposez d'une **première expérience réussie** en bureau d'études, vous maîtrisez les techniques de **dépollutions**, tant en terme de conception que de **maîtrise d'œuvre**.

- Curieux(se), Autonome et rigoureux (se), vous maîtrisez les méthodes et la réglementation liées aux diagnostics et traitements des sites et sols pollués et possédez de bonnes capacités rédactionnelles.
- Vous appréciez le travail en équipe, vous avez le gout du terrain. Vous savez prendre des initiatives et vous mobiliser rapidement.
- Votre organisation et votre sens fort du service client et du résultat seront les garants de votre réussite.

Un bon niveau en anglais est requis (B2-C1) et des déplacements sont à prévoir

Le déclic pour nous rejoindre

- **Un impact concret** : participez à des projets qui ont un réel impact sur la préservation de la biodiversité et la transition écologique.
- **Des valeurs fortes** : intégrez une entreprise où la RSE n'est pas qu'un slogan, mais une véritable boussole guidant nos actions.
- **Ensemble, propriétaires de notre avenir** : rejoignez une entreprise indépendante où votre engagement contribue directement à notre croissance et à votre propre réussite. Chez TAUW, nous sommes fiers d'être détenus à 100 % par nos collaborateurs !
- **Un développement professionnel continu** : évoluez au sein d'une équipe d'experts passionnés, avec des opportunités de développement technique et de partage de connaissances.

Organisme employeur

TAUW France

Type de poste

Temps plein

Secteur

INGÉNIERIE,
TECHNIQUES

ÉTUDES

Lieu du poste

59569, SIN LE NOBLE, SIN LE NOBLE, France

Date de publication

29 septembre 2025 à 09:05

Valide jusqu'au

29.10.2025

- **Un cadre de travail épanouissant** : bénéficiez de 20 jours de RTT par an (en moyenne), d'une mutuelle prise en charge à 60%, de tickets restaurant, d'un PEE, de la prise en charge de 50% de vos abonnements de transports en commun.
- **Flexibilité et confiance** : télétravaillez jusqu'à 8 jours par mois selon notre accord d'entreprise, dans un cadre de travail basé sur un forfait de 206 jours.
- **Un esprit d'équipe sincère** : intégrez